

Lisieux

# Concours de plaidoirie : les mots comme armes

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 16 mai 2018

412 mots



*Les participantes et l'animateur du concours de plaidoirie, au théâtre de Lisieux. - Crédit Ouest-France*

Devant une centaine de spectateurs attentifs, les élèves de première du lycée Marcel-Gambier se sont frottés à l'exercice périlleux de la plaidoirie, mardi après-midi, au théâtre de Lisieux.

## Reportage

Les lumières se tamisent, la salle fait silence, un grand souffle est pris : Elanore Thevenard ouvre le bal et commence sa plaidoirie, pour dénoncer la purge silencieuse des homosexuels tchétchènes. Les gestes sont retenus, le stress est palpable, mais sa voix se fait entendre.

Inspiré du concours de plaidoirie du Mémorial de Caen, le lycée Marcel-Gambier organise le sien pour la 10<sup>e</sup> fois. L'occasion pour les élèves « **d'améliorer leur éloquence, l'oral étant un exercice encore trop peu pratiqué au lycée** », confesse Virginie Huet, proviseure adjointe. Pourtant, avoir de l'assurance devant un public, travailler sa voix et son argumentaire sont des acquis indispensables pour les lycéens.

Argumenter, convaincre, persuader

Les neuf participantes ont courageusement défendu une cause de leur choix, se rapportant aux Droits de l'Homme. Les visages et les mots s'enchaînent : droit à l'avortement au Salvador, mariages forcés en Inde, maltraitance des enfants... sont autant de sujets dont se sont emparées avec brio les lycéennes. Introduit par une citation ou un témoignage, chaque sujet est replacé dans son contexte et appuyé par des arguments juridiques.

« **Je suis impressionné par le travail effectué. Le niveau est très bon. On sent qu'un énorme travail de documentation - notamment au niveau du droit, a été fait** », confie Noël Prado, bâtonnier de l'ordre. Les membres du jury, composé pêle-mêle de juriste, de personnel du lycée, de parents d'élèves et de journaliste, ont tous été agréablement surpris du niveau des oratrices. Les départager s'est révélé plus compliqué que prévu : « **La frontière entre l'exposé**

**et la plaidoirie est fine. Nous avons donc décerné le prix de l'éloquence à celle qui a le mieux plaidé sa cause : Anne Desfeux, sur la réforme du statut de réfugié », poursuit-il.**

Les autres participantes ne sont pas en reste, à l'instar de Zoé Ferreira, qui a reçu le prix du jury pour sa plaidoirie contre le nouveau mobilier urbain anti-SDF ; ou de Léa Anjou, qui a convaincu le jury et le public grâce à l'originalité de son sujet : les violences domestiques infligées aux hommes. Quant au collectif des associations des Droits de l'Homme de Lisieux, ils ont été touchés par Elsa Lépiney, qui a dénoncé la situation des migrants à Ouistreham.

Clémentine LE RIDÉE.